

Les jardins familiaux

Les 12 jardins familiaux réalisés par la commune de Luz Saint Sauveur et en cours d'achèvement sont situés à Soucastets, le long de la rivière de l'Yse, à côté des bâtiments ayant appartenu à l'association l'Oiseau Bleu, maintenant propriété de M. Chanay.

Les 12 lots ont une superficie d'environ 100 m² chacun.

Ils seront numérotés et attribués par tirage au sort le 2 mai 2011.

La location sera consentie pour une durée de 3 ans, renouvelable, courant du 1^{er} mai au 30 avril.

Le prix de location est de 60 euros par an payable en plusieurs fois. Une caution de 20 euros sera demandée à l'entrée dans les lieux.

Chaque jardin sera doté d'un box éclairé pour les outils de jardin.

Les jardins seront alimentés en eau d'arrosage prélevée dans la rivière.

A l'entrée dans les lieux, et en sus de son contrat de bail, le futur jardinier devra approuver et signer un règlement intérieur garantissant un bon usage du bien loué, des pratiques respectueuses des voisins, et de l'environnement.

Les candidatures devront parvenir par écrit à la mairie de Luz Saint Sauveur avant le 29 avril 2011 dernier délai.

Les conditions pour candidater sont les suivantes :

- habiter sur le territoire de la commune de Luz
- 1 seul lot par foyer